

Fiche Technique

Édité le 08/06/2026



 Fabrication Française

Référence	751428
Désignation	Registre des accidents du travail 6619 E EXACOMPTA
Libellé	Registre des accidents du travail. 20 pages. Format : 24 x 32 cm, à l'italienne. Papier 110 g/m2. La CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) ou la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) peut autoriser un employeur à remplacer la déclaration des accidents de travail bénins par une inscription sur un registre ouvert à cet effet. L'employeur y inscrit, dans les 48 heures les accidents du travail de son personnel n'entraînant ni arrêt de travail, ni soins médicaux donnant lieu à une prise en charge par les organismes de sécurité sociales. Type d'éléments : Registre Nbre d'éléments : 1 Type de sous-éléments : Accidents de travail
Caractéristiques	
Caractéristiques environnementales	
Code EAN	3130632066192
Page catalogue	351
Poids du produit	0.161 Kg

Pour toute question n'hésitez pas à nous questionner sur ao@groupe-mtm.com

